

Transférer les connaissances issues de la recherche :

Un programme de prévention des mauvais traitements en service de garde Du chercheur à l'éducatrice...

Renée Latulippe, M.A.

Julie Dutil, M.A.P.et

Christian Dagenais, Ph.D.

Centre de liaison sur l'intervention et la
prévention psychosociales



Centre de liaison sur l'intervention
et la prévention psychosociales

Atelier présenté dans le cadre du 78^e congrès de l'Acfas



13 mai 2010

Université de Montréal
Montréal (Québec)



Plan de l'atelier

- **Présentation du CLIPP et de sa mission**
- **L'exemple d'un projet en milieu de garde**
- **Les différentes étapes à l'élaboration de l'outil**
- **Les effets sur les pratiques des intervenants**
- **Les obstacles**
- **Les facteurs de réussite**
- **Conclusion**





Qu'est-ce que le CLIPP ?

Le Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP) est considéré comme étant un « *Organisme de liaison et de transfert des innovations sociales (OLTIS) »*

Le CLIPP :

- Est un **centre de coordination et d'expertise** en transfert de connaissances ;
- **Transforme** les résultats de la recherche psychosociale en outil d'intervention ;
- **Accompagne** les intervenants dans l'implantation de meilleures pratiques.





Qu'est-ce que le CLIPP ?

La mission du CLIPP consiste à :

Participer activement au **transfert étendu** des **résultats issus de la recherche** psychosociale...

- Par la production et diffusion de bilans de connaissances ;
- Par la production et diffusion d'outils d'intervention adaptés aux besoins des intervenants ;
- Par la formation d'intervenants ou d'agents multiplicateurs dans les différents milieux d'intervention ;
- Par l'évaluation des activités de liaison et de transfert.

...dans le but de soutenir l'**amélioration** des pratiques professionnelles.





Un projet en milieu de garde

L'exemple d'un projet en milieu de garde

Dans le cadre de ce projet le CLIPP a :

- coordonné la transformation des données issues de la recherche en un programme de formation;
- assuré la liaison entre tous les acteurs impliqués par ce projet;
- accompagné les intervenants dans l'implantation du programme de formation.





Un outil de prévention

Les objectifs du programme

- Enrichir les connaissances sur la maltraitance envers les jeunes enfants.
- Augmenter la capacité des intervenants à reconnaître les signes qui y sont associés.
- Favoriser l'implantation d'actions préventives.
- Offrir une aide précoce aux enfants victimes de maltraitance et à leur famille.





Un outil de prévention

Les formations offertes

Formation d'intervenants (6 heures / 1 journée) :

- Pour mettre à jour les connaissances.
- Pour identifier des pistes d'actions préventives réalisables en milieu de garde.

Formation d'agents multiplicateurs (AM) (12 heures / 2 jours) :

- Pour mettre à jour les connaissances.
- Pour identifier des pistes d'actions préventives réalisables en milieu de garde.
- Pour optimiser l'utilisation de l'outil.
- Pour définir des stratégies facilitant la préparation des activités d'information, de formation et de soutien auprès des intervenants et des parents.



Un outil de prévention



Programme de formation sur les *mauvais traitements physiques et psychologiques et le syndrome du bébé secoué (MTPPES)*

- S'adresse au personnel des services de garde à la petite enfance
- Une trousse de formation : *Agir en milieu de garde*
 - Un CD-ROM de soutien à la diffusion
 - Un guide de formation
 - Un bagage de connaissances
 - Quatre DVD : 1) mauvais traitements physiques, 2) mauvais traitements psychologiques, 3) syndrome du bébé secoué et 4) Agir en milieu de garde





Les étapes d'élaboration

1. Production de deux **bilans de connaissances** issues de la recherche
2. Élaboration de différents **comités de suivi** :
(coordination, experts, utilisateurs)
3. Étude de **besoins auprès** des clientèles cibles
4. Production d'une **1^{ière} version** de la trousse
5. **Projet pilote**
6. **Évaluation**
7. **Ajustements** à la trousse : production de la version actuelle





Les étapes d'élaboration

1. Production de deux bilans de connaissances issues de la recherche

1. Syndrome du bébé secoué
2. Mauvais traitements physiques et psychologiques envers les jeunes enfants

À partir de :

- Banques de données bibliographiques
- Recensions d'articles

Portant sur :

- Les indices de reconnaissance de la maltraitance
- Les facteurs de risque et de protection
- Les conséquences
- Des pistes de prévention





Les étapes d'élaboration

2. Élaboration de différents comités de suivi

2.1 Comité de coordination :

- Prise de décisions et suivi du projet

2.2 Comité d'experts en intervention :

- Commenter la revue de littérature
- Élaboration d'un guide d'intervention et de pistes pour l'animation pédagogique

2.3 Comité d'utilisateurs :

- Validation des modes d'application du matériel proposé
- Choix du format à adopter pour transférer les informations





Les étapes d'élaboration

3. Étude de besoins auprès des clientèles cibles

Sondage téléphonique auprès de 133 intervenants (provenant de 41 CPE) qui avait pour objectifs :

- Connaître le degré de connaissances des intervenants concernant les diverses thématiques liées aux mauvais traitements ;
- Intérêt des intervenants à recevoir une formation sur le sujet.

4. Production d'une première version de la trousse

- Production du matériel audiovisuel
- Recrutement de personnes ressources pour la conception du programme de formation
- Rédaction des guides de formation



Les étapes d'élaboration



5. Projet pilote

- Trois régions du Québec : Montréal, Montérégie et Bas-St-Laurent ;
- Huit personnes, des agents multiplicateurs (AM), ont été formées (formation de 12 h) pour utiliser le matériel et pour dispenser la formation à leur tour dans leur milieu ;
- Sept des huit AM ont formé à leur tour 111 intervenants en services de garde.





Les étapes d'élaboration

6. Évaluation

Du projet pilote et des formations données par la suite

- Réactions face aux formations très positives
(n = 8 AM et 111 intervenants) ;
- Acquisition de nouvelles connaissances
(n = 8 AM et 111 intervenants) ;
- En évaluant le processus de transfert de connaissances, on constate que la trousse facilite grandement celui-ci
(Entrevues avec 7 AM et 35 intervenants) ;
- Les intervenants se sentent plus outillés pour mieux intervenir.





Les étapes d'élaboration

7. Ajustements à la trousse et production de la version actuelle

À partir des recommandations émises lors de l'évaluation.

- Ajout d'une annexe traitant de l'intervention auprès des parents
- Modification du nombre d'heures de formation (trois formats : 6 heures, 7 heures ou 9 heures)





Effets sur les pratiques

De plus, les résultats de l'évaluation du projet pilote et de l'implantation du programme dans les 165 bureaux coordonnateurs du Québec en 2007 montrent :

- Les participantes sont satisfaites des formations et ont acquis des connaissances ;
- Elles considèrent ces thématiques comme très importantes et par conséquent, veulent donner des formations dans leur milieu.





Effets sur les pratiques

- Les intervenantes ont acquis des connaissances sur la problématique, la détection et la prévention ;
- Ces apprentissages sont utiles pour la profession d'intervenante ; certaines se sentent en mesure de mieux reconnaître les signes associés aux mauvais traitements et d'adopter des comportements appropriés dans ce genre de situation.



Les obstacles

- Les conflits idéologiques entre chercheurs (par exemple les valeurs entourant la fessée).
- La difficulté des experts à vulgariser leurs discours suffisamment pour qu'ils soient clairs pour les intervenants (scénarisation des textes pour les experts).
- L'absence des représentants des services de garde privés.
- La restructuration des services de garde en 2006.
- Le manque de temps de la part des AM pour s'approprier le matériel de formation.





Les facteurs de réussite

- L'implication et la motivation de tous les acteurs touchés par le projet.
- Le rôle de liaison assuré par le CLIPP pour valider les composantes de la trousse et pour apporter les modifications nécessaires.
- L'élaboration de la trousse à partir des besoins exprimés par les milieux.
- Le projet pilote et les évaluations.
- Le sentiment d'auto efficacité procuré par la formation et la trousse.





Conclusion

L'expertise et le travail du CLIPP ont, sans contredit, favorisé l'échange de connaissances entre les chercheurs et les intervenants concernant l'utilité et l'utilisation du programme dans les différents milieux en service de garde.

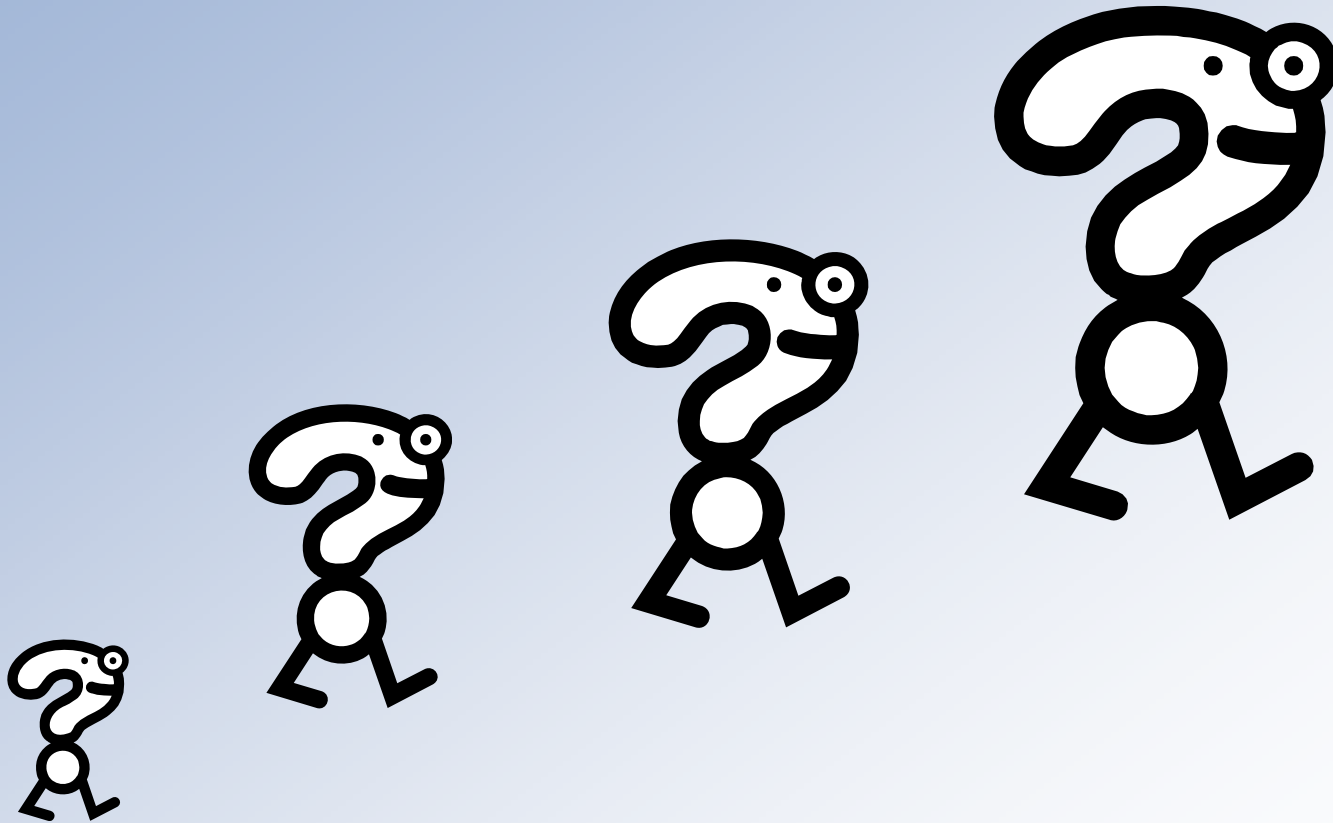
Le succès de l'implantation de ce programme nous incite à :

- Effectuer des mises à jour des bilans de connaissances ;
- Développer de nouvelles stratégies de diffusion :
 - Conférences
 - Accessibilité Web
 - Produits dérivés (dépliants et accroche-portes)





Questions





Merci !!

Pour plus d'information sur le programme de formation « Agir en milieu de garde » : www.clipp.ca

